



Bibliothèque nationale du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le Rapport sur les plans et les priorités fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/52-2001

ISBN 0-660-61704-8



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

Direction de la Gestion des résultats et des rapports

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Bibliothèque nationale du Canada

Rapport sur le rendement

**Pour la période
se terminant
le 31 mars 2001**

Sheila Copps

Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

<u>PARTIE I : LES MESSAGES</u>	5
<u>MESSAGE DU MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN</u>	5
<u>MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA</u>	7
<u>PARTIE II : RENDEMENT DU MINISTÈRE</u>	9
<u>CONTEXTE SOCIAL</u>	9
<u>OBJECTIFS</u>	9
<u>PRIORITÉS STRATÉGIQUES</u>	9
<u>PRINCIPAUX PARTENAIRES DANS LA PRESTATION DES SERVICES</u>	12
<u>FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES</u>	15
<u>PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS</u>	17
<u>ATTENTES EN MATIÈRE DE RENDEMENT</u>	17
<u>RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE RENDEMENT</u>	19
<u>PARTIE III : GROUPEMENT DE RAPPORTS</u>	43
<u>PARTIE IV : RENDEMENT FINANCIER</u>	45
<u>APERÇU DU RENDEMENT FINANCIER</u>	45
<u>PARTIE V : APERÇU DU MINISTÈRE</u>	53
<u>MANDAT, RÔLES ET RESPONSABILITÉS</u>	53
<u>ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE</u>	54
<u>DESCRIPTIONS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ</u>	55
<u>SECTION VI : AUTRES RENSEIGNEMENTS</u>	59
<u>PERSONNES-RESSOURCES POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES</u>	59
<u>LOI APPLIQUÉE PAR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA</u>	59
<u>Liste des rapports exigés par la loi et autres rapports ministériels</u>	60

Partie I : Les messages

Message du Ministre du Patrimoine canadien



La Bibliothèque nationale du Canada nous incite, en tant que Canadiens et Canadiennes, à célébrer notre diversité culturelle et nos valeurs communes, et offre un modèle aux autres pays de la planète, modèle de tolérance et de respect de la diversité linguistique et culturelle, modèle de développement à l'ère de la globalisation et des technologies de l'information, modèle de société qui mise sur ses forces actives et ses propres valeurs tout en demeurant ouverte sur le monde.

À travers de nombreuses activités et programmes la Bibliothèque nationale du Canada travaille en collaboration avec les divers organismes du Portefeuille du Patrimoine canadien et un grand nombre d'intervenants de partout au pays. La Bibliothèque vise à permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de mieux connaître leur pays et de mieux comprendre son histoire et sa diversité culturelle, mais surtout de le considérer comme un patrimoine à partager et à préserver pour les générations futures.

En appuyant l'expression culturelle canadienne sous toutes ses formes, le Portefeuille du Patrimoine canadien contribue, comme en fait foi le présent rapport, à ce grand projet de société : donner un sens à notre identité et à nos valeurs communes.

C'est notre mandat. C'est notre mission. Et cette mission nous tient à coeur.

Voilà pourquoi le présent Rapport sur le rendement de la Bibliothèque nationale du Canada fait le point sur les résultats de l'appui, des partenariats et des efforts que nous apportons à l'expression de la culture canadienne sous toutes ses formes et des valeurs canadiennes, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des changements de société annoncés dans les grandes orientations du gouvernement canadien et viennent renforcer le tissu social et culturel de notre pays.

Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Canada

Portefeuille de Patrimoine canadien

Agence Parcs Canada
Archives nationales du Canada
Bibliothèque nationale du Canada
Centre national des Arts
Commission de la capitale nationale
Commission des champs de bataille nationaux
Condition féminine Canada
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Conseil des arts du Canada
Fondation canadienne des relations raciales
Ministère du Patrimoine canadien
Musée canadien de la nature
Musée canadien des civilisations
Musée des beaux-arts du Canada
Musée des sciences et de la technologie du Canada
Office national du film du Canada
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm
Canada)
Société Radio-Canada

Message de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale du Canada

Cette année, nous avons parachevé le regroupement des Services de technologie de l'information de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales. Réduction des coûts, amélioration de l'efficacité, créativité au niveau des services aux clients : bref, ce ne sont là que quelques-uns des avantages de ce regroupement qui témoigne de la volonté de former un partenariat entre deux organismes nationaux du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien.

Nous avons rendu gratuit l'accès au système AMICUS. Ainsi, les Canadiens peuvent non seulement consulter les collections de la Bibliothèque nationale, mais également celles de plus de 500 bibliothèques importantes au pays. Le réseau des 21 000 bibliothèques canadiennes se voit ainsi consolidé. De plus, ce bon usage de cette technologie permet d'atténuer les écarts économiques régionaux : tous les Canadiens peuvent avoir accès à la même information. La gratuité du système AMICUS a donné lieu à une augmentation d'utilisateurs individuels qui équivaut à six fois le nombre de l'an dernier, tandis que le nombre de bibliothèques canadiennes utilisant ce service a doublé.

Nous avons instauré la Bibliothèque numérique du Canada, qui contribue à mettre en valeur nos riches collections. La Bibliothèque numérique du Canada est destinée aux clients qui ne sont pas les usagers habituels de la Bibliothèque nationale. Ses innovations ont suscité des réactions enthousiastes, à tel point que l'utilisation du site Web de la Bibliothèque nationale a triplé! Le site Web est devenu un moyen supplémentaire pour servir les Canadiens.

Grâce à un financement spécial du Conseil du Trésor, nous avons été en mesure de déménager une partie importante de notre Collection Conservation, qui était menacée par ses conditions d'entreposage, dans un emplacement approprié du Centre de préservation de Gatineau. Nous avons également entrepris certains traitements de préservation. Il s'agit de la première étape d'un programme qui s'échelonne sur plusieurs années.

La Bibliothèque nationale du Canada a collaboré avec l'Institut national canadien pour les aveugles et des représentants de communautés qui souhaitent découvrir de nouvelles façons d'aider les trois millions de personnes et plus touchées par un handicap visuel.

Nous avons également lancé une campagne de sensibilisation visant à attirer l'attention sur le piteux état des bibliothèques scolaires de notre pays.

Nous avons amélioré en outre nos partenariats avec les provinces. Par exemple, le catalogue de la Bibliothèque nationale du Québec est maintenant intégré à notre base de données AMICUS; et la Saskatchewan nous a offert sept charges complètes de livres afin de les distribuer, par le truchement de notre Centre canadien d'échange du livre, aux bibliothèques canadiennes et étrangères dans le besoin.

En collaboration avec les professionnels de la communauté, nous avons élaboré un guide d'exemples pratiques, afin de mieux définir le rôle de la Bibliothèque nationale du Canada dans le domaine de l'édition électronique. Pour assumer ce rôle, nous avons entrepris les étapes nécessaires pour intégrer expressément le patrimoine électronique dans notre législation.

Aucune de ces initiatives n'aurait été rendue possible sans la participation dynamique de notre personnel, sans la compréhension du personnel du ministère du Patrimoine canadien et du Secrétariat du Conseil du Trésor ou sans l'appui de la ministre, M^{me} Sheila Copps. Nous espérons que cet appui se poursuivra au cours de l'élaboration de notre plan stratégique où tous nos efforts visent à offrir un meilleur service aux Canadiens.

Roch Carrier
Administrateur général de la
Bibliothèque nationale du
Canada

Partie II : Rendement du ministère

Contexte social

Objectifs

Le principal objectif du programme de la Bibliothèque nationale est le suivant :

La Bibliothèque nationale du Canada est déterminée à créer une ressource nationale de calibre mondial qui permette aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et elle veut leur fournir un accès efficace aux sources nationales et internationales d'information.

Priorités stratégiques

1. *Protéger et sauvegarder la collection nationale*

Depuis son instauration en 1953, la Bibliothèque nationale a monté une collection de plus de 18 millions de documents. La collection est constituée principalement de publications canadiennes dans tous les formats d'édition, notamment des documents écrits, audiovisuels et électroniques. Cette collection sans pareil de publications canadiennes représente une source de recherche exhaustive dans tous les domaines pertinents à l'évolution du Canada en tant que nation : l'histoire, l'économie et la société. Sans des mesures de protection et de préservation systématiques, la collection nationale de documents publiés ne pourrait survivre. La préservation de cette collection dans des installations sécuritaires au niveau environnemental est indispensable au mandat de la Bibliothèque nationale et à la survie des documents canadiens sous les soins de la Bibliothèque. Si la Bibliothèque nationale ne réussit pas à obtenir les ressources lui permettant de protéger et de préserver sa collection, les Canadiens ne pourront plus jouir des documents qui constituent leur patrimoine de l'édition.

Le terme « crise » a été utilisé pour décrire la situation que connaît actuellement la Bibliothèque. Bien qu'une partie importante de la collection Conservation de la Bibliothèque ait été déménagée, ou le sera sous peu, dans des installations sécuritaires qui prolongeront la durée de vie des documents plutôt que de l'écourter, les dégâts causés par l'eau continuent de se produire de façon alarmante. Chaque année, un petit pourcentage de documents de la collection de la Bibliothèque bénéficie de traitements de conservation. Les dégâts causés par l'eau, les installations dont les systèmes de régulation de la température et de l'humidité sont inadéquats ou non existants et les ressources de traitement de conservation inadéquates contribuent à cette crise. Seuls des environnements dotés d'installations permanentes de préservation des collections, pour la collection Conservation et la collection des journaux, permettront aux Canadiens de profiter de leur patrimoine de l'édition.

2. *Permettre aux Canadiens d'avoir accès aux ressources du savoir et présenter la collection nationale aux gens d'ici et d'ailleurs dans le monde*

Avec le soutien de la technologie, la Bibliothèque nationale pourra offrir aux Canadiens de toutes les régions, catégories de revenu et antécédents linguistiques et culturels, un meilleur accès à la collection du patrimoine de l'édition du pays. La Bibliothèque mettra en valeur la richesse et l'accessibilité de la collection aux Canadiens, et proposera des produits et services uniques élaborés en fonction des besoins changeants des Canadiens pour ce qui est de l'accès aux connaissances dans cette nouvelle réalité que constituent l'éducation permanente et la formation à distance. La Bibliothèque nationale prévoit accroître sa clientèle en mettant le savoir à la portée de la main de chaque Canadien, et ce grâce aux progrès spectaculaires enregistrés dans la technologie de l'information.

3. *Consolider et enrichir la collection nationale*

L'été dernier, la Bibliothèque a amorcé un examen fondamental de sa politique de collecte, afin de définir les critères visant à accroître ses collections et de solliciter les ressources nécessaires pour y parvenir, dans le but de soutenir un objectif de recherche de plus grande portée. Les Canadiens doivent avoir accès à des publications intéressantes provenant de pays et d'organismes internationaux qui ont contribué au contexte de développement du Canada. Par exemple, la Bibliothèque songe à acquérir des publications provenant de territoires tels que les états bénéficiant de systèmes fédéraux d'organisation politique, les nations du Nord, les communautés autochtones et les communautés multiculturelles. Pour se forger une place parmi les grandes collections de bibliothèque mondiales, la Bibliothèque nationale devra mettre en œuvre la nouvelle politique de collecte qui émanera de cet examen et obtenir une augmentation de son financement visant à appuyer l'acquisition de documents plus nombreux et variés. Puisque cet organisme national est relativement jeune, des ressources sont également nécessaires pour accroître les activités d'acquisition de documents rares et historiques de Canadiana qui ont été publiés avant l'instauration de la Bibliothèque.

4. Promouvoir les collections, les services et l'expertise de la Bibliothèque nationale

Les Canadiens tirent parti du nombre sans cesse croissant de ressources d'information électroniques et des percées technologiques – comme Internet, les ordinateurs multimédias et les communications sans fil – qui font naître la possibilité de ressources d'accès à l'information plus abondantes et plus conviviales. La Bibliothèque nationale s'est engagée à créer des ressources numériques à partir de documents de sa propre collection et de documents provenant de bibliothèques canadiennes, et à élaborer des outils de recherche permettant aux environnements en réseau d'accéder facilement à la connaissance. Le groupe de travail sur la Bibliothèque numérique du Canada élabore actuellement une riche ressource multimédia nationale qui présente notre culture et notre patrimoine, et qui sera facilement accessible à tous les Canadiens. Un autre groupe de travail, qui se penche sur le Gouvernement en direct, s'est donné pour priorité de rendre accessible, par l'entremise d'Internet, la grande variété de services et d'informations de la Bibliothèque.

5. Utiliser les ressources de la Bibliothèque nationale pour aider les Canadiens

La Bibliothèque nationale du Canada est le gardien d'une ressource nationale inégalée et le fournisseur d'une vaste gamme de services dont bénéficient les Canadiens de partout au pays. Il est primordial que le public canadien connaisse davantage la Bibliothèque nationale, sa collection et ses services, afin que les Canadiens puissent ainsi mieux exploiter les ressources de la Bibliothèque pour leur développement personnel et social. L'accès gratuit à AMICUS, la base de données bibliographiques nationale de la Bibliothèque, et un éventail sans cesse croissant de services électroniques, tels que le service Information sur le Canada par matière, constituent une occasion exceptionnelle pour les Canadiens de découvrir leur propre culture et diversité. Il est essentiel d'améliorer les ressources et les services destinés à diverses communautés comme les peuples autochtones, les collectivités multiculturelles / multilingues et les jeunes, pour que les Canadiens puissent profiter du savoir et des services offerts à la Bibliothèque nationale.

Principaux partenaires dans la prestation des services

Partenaire	Nature de la collaboration
ARCHIVES NATIONALES DU CANADA	<ul style="list-style-type: none">• partage des Services de la technologie de l'information et des Directions des services généraux, qui permet de rationaliser les ressources en vue de la prestation de services de soutien pour la Bibliothèque nationale et les Archives Nationales• collaboration au niveau de la conversion numérique de documents des collections du patrimoine• politique conjointe d'aménagement des locaux visant à répondre aux besoins à court et à long terme en matière de préservation des collections du patrimoine et à améliorer l'accès public• relever les défis de la gestion de l'information au sein du gouvernement fédéral• collaboration au niveau de la prestation de services à la clientèle, cette dernière ayant souvent recours aux ressources des deux établissements pour répondre à ses besoins en matière de recherche
PATRIMOINE CANADIEN	<ul style="list-style-type: none">• collaboration à l'échelle du portefeuille pour ce qui est de la numérisation et de la prestation des ressources des collections du patrimoine culturel fédéral• appui visant à trouver une solution à la crise que vit la Bibliothèque au niveau de la recherche de locaux à court terme pour la conservation de ses collections• collaboration à l'échelle du portefeuille pour ce qui est de respecter la priorité gouvernementale en matière de prestation de services et d'informations en ligne
INDUSTRIE CANADA	<ul style="list-style-type: none">• opinions et conseils sur le rôle des bibliothèques canadiennes et leurs besoins et capacités au niveau de l'amélioration de l'accès, pour les Canadiens, aux ressources d'information telles que LibraryNet, SchoolNet et le Programme d'accès communautaire
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA	<ul style="list-style-type: none">• le Programme des services de dépôt, qui veille à ce que les bibliothèques publiques et universitaires importantes, de même que les centres d'études canadiennes à l'étranger, soient dotés de collections exhaustives de publications du Gouvernement du Canada• appui visant à trouver une solution à la crise que vit la Bibliothèque au niveau de la recherche de locaux à court terme pour la conservation de ses collections

CONSEIL DES ARTS DU
CANADA

- collaboration pour la présentation de la Soirée de lecture des lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général
- réception, à la Bibliothèque nationale, d'exemplaires d'ouvrages traduits d'auteurs canadiens publiés à l'étranger et écrits dans des langues autres que l'anglais et le français

Intervenants et clients

Dans ses rapports avec une grande variété de clients et de partenaires, la Bibliothèque nationale assume de nombreux rôles, dont celui de fournisseur de renseignements et de services, de chef de file dans la communauté, de coordonnateur et de catalyseur d'action sur des questions de politique publique d'intérêt commun. Parmi les principaux clients et intervenants de la Bibliothèque, on retrouve les suivants :

- ⇔ les Canadiens qui se consacrent à l'étude de sujets canadiens à des fins personnelles, professionnelles, scolaires ou publiques, et qui s'intéressent à la programmation publique des collections;
- ⇔ les bibliothèques canadiennes de tous genres, et les communautés, les établissements et les entreprises à qui elle fournit des services;
- ⇔ les éditeurs et des producteurs canadiens de livres, d'enregistrements audio, de vidéos et d'œuvres multimédias, les libraires qui vendent ces produits, et les écrivains, musiciens et artistes dont les œuvres sont représentées parmi les produits culturels canadiens;
- ⇔ le milieu de l'enseignement au Canada, notamment les universités, les collèges et les organismes communautaires comme la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales;
- ⇔ les créateurs des publications du Gouvernement du Canada, qui s'assurent que toutes les publications fédérales, y compris celles sous forme numérique, sont recueillies, organisées, conservées et accessibles aux Canadiens;
- ⇔ les utilisateurs des publications du Gouvernement du Canada, qui s'assurent que les Canadiens ont accès gratuitement et rapidement à une collection exhaustive des publications de leur gouvernement;
- ⇔ l'ensemble des bibliothèques et des services d'information, y compris des organismes tels que la Canadian Library Association, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, l'Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien et l'Institut national canadien pour les aveugles;
- ⇔ la collectivité internationale des érudits dont les intérêts portent sur les études canadiennes;
- ⇔ les bibliothèques nationales d'autres pays et la International library and information community, par l'entremise de tribunes telles que la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques et l'Union internationale pour les livres de jeunesse (IBBY);
- ⇔ les individus et les organismes au Canada et à l'étranger qui se consacrent à l'amélioration et la démocratisation de l'accès public aux sources de renseignements et de connaissances;
- ⇔ les ambassades canadiennes à l'échelle mondiale, en les aidant à répondre aux besoins des personnes à la recherche d'information sur le Canada.

Facteurs socio-économiques

Assurer l'accès public à l'information sous forme numérique

La Bibliothèque nationale joue un rôle de chef de file dans la collecte, l'organisation et la prestation d'accès aux publications électroniques du secteur public et des organismes sans but lucratif canadiens. Alors que de plus en plus de documents sont publiés en ligne, la Bibliothèque doit relever un double défi. En premier lieu, les publications doivent être préservées et organisées en vue de consultations et de recherches futures, même lorsque la durée de vie commerciale des publications destinées au secteur privé est expirée, ou lorsque les politiques figurant dans les documents de l'État ne sont plus en vigueur. L'ampleur du travail de préservation représente un défi de taille et, pour que la Bibliothèque réussisse à accomplir son rôle de gardien du patrimoine canadien, il est nécessaire d'allouer des ressources substantielles à la préservation de publications numériques. De plus, il existe un besoin urgent pour la création et l'utilisation de métadonnées en tant qu'élément essentiel d'accès à l'information. En l'absence de méthodes uniformes pour trier, organiser et identifier le contenu numérique Canadien, les usagers ne peuvent avoir accès à de l'information de façon précise ou à long terme. En ce qui a trait à la préservation numérique et à l'accès intellectuel, le rôle de la Bibliothèque nationale est unique : aucun autre établissement public ou organisme privé n'a le pouvoir d'entreprendre ce travail colossal et, selon un nouveau consensus au sein des milieux des bibliothèques et de l'édition, la Bibliothèque nationale devrait s'acquitter de cette fonction immédiatement et en permanence.

En second lieu, la Bibliothèque nationale s'est engagée à prendre les mesures nécessaires pour que tous les Canadiens, peu importe leur niveau de revenu, lieu de résidence ou leur capacité ou incapacité physique, aient accès à l'information sous forme électronique, y compris les publications commerciales. Il y avait une augmentation dramatique de l'utilisation du site Web de la Bibliothèque à plus de 87 millions d'appels de fichiers. La Bibliothèque œuvre déjà au sein du gouvernement fédéral, du milieu des bibliothèques canadiennes et des organismes, comme l'Institut national canadien pour les aveugles, afin d'examiner les questions de droit d'auteur et d'accès à l'information pour les usagers handicapés. La Bibliothèque doit appuyer la fourniture de matériel informatique suffisant, l'accès au réseau et la formation pour le personnel et les usagers au sein d'établissements publics, comme les bibliothèques et les écoles de partout au Canada, s'attaquant ainsi aux questions d'accès équitable et de « barrière numérique ». Enfin, les progrès de la technologie Internet ainsi que les attentes croissantes de la clientèle suscitent une augmentation de la demande au chapitre de la convivialité des ressources Internet et des outils d'accès à l'information. Par conséquent, la Bibliothèque nationale doit élaborer des interfaces novatrices, simples et équitables, pour ses collections et services.

Assurer la prestation de services axés sur le public

Le gouvernement du Canada a promis que le Canada serait le pays le plus électroniquement « branché » au monde d'ici 2004. Afin d'atteindre cet objectif, le gouvernement veut faire en sorte que les Canadiens puissent avoir accès à toute l'information et à tous les services gouvernementaux d'importance, en direct et ce par le truchement d'Internet. Le Groupe de travail sur le Gouvernement en direct a pour mission d'offrir aux Canadiens les ressources et les services d'information de la Bibliothèque, et de faciliter les initiatives GED auprès d'autres partenaires, tels que Patrimoine Canada et la communauté des bibliothèques du gouvernement fédéral.

Assurer la disponibilité du contenu canadien

Le gouvernement du Canada se préoccupe énormément du manque de contenu canadien, plus particulièrement de documents écrits en français, sur Internet, où 95 % des documents sont d'origine américaine. La Bibliothèque nationale et ses partenaires au sein du portefeuille de Patrimoine canadien reconnaissent le besoin impérieux de créer un endroit permettant aux voix canadiennes de se faire entendre par l'entremise d'Internet. La Bibliothèque nationale veut s'assurer que tous les Canadiens ont accès à des ressources de connaissances, sous forme numérique et dans les deux langues officielles, provenant des collections des établissements gardiens du patrimoine national. En outre, la Bibliothèque nationale collabore également avec d'autres bibliothèques canadiennes, afin d'offrir aux Canadiens le contenu de collections importantes provenant de partout au pays.

Assurer la subsistance d'une collection de patrimoine national

Les collections de la Bibliothèque nationale du Canada sont au cœur des services qu'elle offre. D'importantes contraintes budgétaires au chapitre de l'achat de livres, de publications en série et d'autres documents ont gêné la capacité de la Bibliothèque de maintenir une collection exhaustive de Canadiana et de ressources soutenant l'étude du Canada, et d'acquérir des collections de documents manuscrits et d'archives de figures marquantes des scènes littéraire et musicale canadiennes. Au cours des six dernières années, le budget alloué aux collections de la Bibliothèque a diminué de 32 %, tandis que le prix moyen des titres de publications en série achetés par la Bibliothèque a augmenté de 80 %. En ce qui a trait aux publications étrangères, la faible valeur du dollar canadien a contribué à une diminution du pouvoir d'achat de la Bibliothèque. Chaque fois que la Bibliothèque perd une occasion de faire l'acquisition d'un document unique, au profit des collectionneurs privés ou d'autres établissements jouissant de ressources plus importantes, le public canadien perd peut-être une partie de son patrimoine.

Principaux engagements en matière de résultats

<i>Fournir aux Canadiennes et aux Canadiens :</i>	<i>Qui doivent se manifester par :</i>
<ul style="list-style-type: none"> ◆ une ressource nationale importante pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et de l'évolution du pays en tant que nation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une vaste collection de documents canadiens publiés ▪ la conservation de documents canadiens publiés ▪ la satisfaction des clients à l'égard des services de référence et d'aide à la recherche ▪ des services d'information opportuns et équitables dans les deux langues officielles ▪ des expositions et activités publiques
<ul style="list-style-type: none"> ◆ l'accès pour tous les Canadiens et Canadiennes aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'accès universel et équitable aux ressources de bibliothèque collectives de la nation ▪ une approche intégrée de gestion des ressources de bibliothèque du gouvernement fédéral ▪ le soutien aux bibliothèques canadiennes pour créer des services destinés à divers groupes de clients

Attentes en matière de rendement

Stratégie d'évaluation du rendement par secteur d'activité :

Collections de documents canadiens et Services d'accès

- La Bibliothèque suivra de près les activités et les résultats et en fera rapport annuellement, notamment : les résultats obtenus par rapport aux objectifs des normes de service pour ce qui est de la rapidité de la production de notices bibliographiques et de réponses aux demandes de référence et aux recherches documentaires; le nombre de documents acquis pour les collections de documents canadiens et d'études canadiennes; le nombre de notices bibliographiques et d'autorité créées; le nombre de documents des collections de la Bibliothèque nationale en circulation; et le nombre de références auxquelles on aura répondu.

- La Bibliothèque est en train de développer une capacité de rendre compte qui puisse lui permettre d'évaluer la représentativité de ses collections de documents canadiens.
- La Bibliothèque effectuera des sondages et des évaluations périodiques auprès de ses usagers afin de déterminer le degré de satisfaction de sa clientèle et le niveau d'efficacité de ses services.

Réseautage de bibliothèques

- La Bibliothèque suivra de près les activités et les résultats et en fera rapport annuellement, notamment : le rendement comparé aux objectifs relatifs aux normes de service en ce qui concerne la disponibilité des systèmes et les délais d'exécution des prêts entre bibliothèques et des services de localisation; le nombre de demandes de prêts entre bibliothèques ayant reçu une réponse; le nombre de documents en circulation relocalisés par l'entremise du Centre canadien d'échange du livre; le nombre de notices ajoutées à AMICUS, la base de données de la Bibliothèque; et l'utilisation en ligne d'AMICUS.
- La Bibliothèque est en train de développer une capacité de rendre compte qui puisse lui permettre d'évaluer l'efficacité de la mise en commun des ressources à l'échelle nationale.
- La Bibliothèque effectuera des sondages et des évaluations périodiques auprès de ses usagers afin de déterminer le degré de satisfaction des clients et le niveau d'efficacité de ses services.

Administration de la Bibliothèque et de ses Directions

Principaux résultats :

- Personnel suffisamment nombreux pour être en mesure de gérer l'information et d'offrir des services de qualité dans un milieu qui évolue rapidement
- Une infrastructure de services, de politiques et de techniques qui répond bien à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque

Stratégie d'évaluation du rendement :

- L'efficience et l'efficacité des activités de gestion de la Bibliothèque et des services de soutien seront évaluées au moyen de résultats financiers, de la répartition appropriée des ressources du ministère, du renouvellement et de la revitalisation de l'effectif et de l'optimisation de l'espace de rangement en conformité avec les exigences opérationnelles.
- En outre, la Bibliothèque procédera périodiquement à des vérifications internes et des examens des systèmes de gestion.

Réalisations en matière de rendement

Résultats stratégiques :

⇒ **une vaste collection de documents canadiens publiés**

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Évaluer les répercussions de la collection et la préservation, sous forme électronique, du patrimoine de l'édition canadien</i>	Les lignes directrices concernant la collection de publications électroniques ont été instaurées. En 2000, la Bibliothèque nationale a organisé une consultation nationale avec les éditeurs et d'autres parties intéressées afin d'examiner la portée, au niveau des politiques et des services, de la création d'une vaste collection de publications électroniques canadiennes.	Accès à une forme de plus en plus présente de présentation de documents importants au contenu canadien par l'entremise d'Internet.
<i>Modifier les règlements du dépôt légal afin d'inclure les cartes publiées individuellement et les publications électroniques en ligne</i>	Depuis la fondation de la Bibliothèque nationale, ses lois et règlements ont été mis à jour périodiquement afin de traduire les nouvelles facettes de l'édition au Canada. La Bibliothèque a fait connaître son intention de réviser la <i>Loi sur la Bibliothèque nationale</i> et ses <i>règlements</i> en ce qui a trait aux publications électroniques en ligne. Des discussions ont eu lieu avec des représentants des Archives nationales, les gardiens de la Collection nationale des cartes et plans, au sujet de l'usage du dépôt légal.	Un mécanisme enrichi de façon systématique visant à appuyer la création d'une vaste collection de documents canadiens publiés.
<i>Examiner diverses occasions de partenariat en ce qui a trait aux collections de documents autochtones et étrangers</i>	Un certain nombre de consultations visant à déterminer les besoins des autochtones en matière d'information et à élaborer des politiques et des mesures appropriées ont eu lieu dans l'ensemble du pays. Les représentants des bibliothèques et centres de ressources autochtones étaient invités à se prononcer sur une initiative sur les ressources autochtones élaborée par la Bibliothèque. De plus, 21 bibliothèques municipales ont été interrogées afin de déterminer leurs besoins actuels et futurs en ce qui a trait aux ressources et services multilingues / multiculturels.	Amélioration au niveau de la connaissance des ressources autochtones et multilingues / multiculturelles et de l'accès à ses ressources. Ces cultures sont mieux représentées par le truchement des collections et services de la Bibliothèque.

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Faire valoir les avantages du don de collections à la Bibliothèque nationale</i>	En 2000-2001, la Bibliothèque nationale a reçu en don des documents de collection d'une valeur totale de 765 000 \$, dans les domaines des livres rares, de la Canadiana, de la musique et des manuscrits littéraires. Cela représente une augmentation substantielle par rapport aux dons de l'année précédente.	Partout au pays, des trésors irremplaçables du patrimoine culturel canadien sont préservés pour les prochaines générations de chercheurs et d'utilisateurs.
<i>Mettre au point des instruments permettant de mesurer l'exhaustivité des collections de documents canadiens</i>	La Bibliothèque, avec les conseils et l'aide de Conseils et Vérification Canada, est en train d'élaborer ces mesures, qui sont ensuite testées pour déterminer quelles mesures faut-il utiliser. L'étape finale, l'élaboration du plan et des mesures d'établissement de rapports techniques pour la mise en œuvre des mesures déterminées, sera achevée au cours de 2001-2002.	La Bibliothèque doit démontrer l'exhaustivité de la principale collection de patrimoine l'édition canadien.
<i>Créer des portails permettant de regrouper les ressources d'information présentées sur Internet dans le but d'appuyer à long terme les collections autochtones et multilingues</i>	Une enquête a été menée afin de déterminer les ressources Internet pouvant être présentées par le truchement de portails. Des rencontres ont eu lieu avec des représentants des Affaires indiennes dans le but d'élargir les portails existants. La création éventuelle de ressources multilingues / multiculturelles repose sur l'élaboration de la capacité des systèmes pour les scripts écrits en alphabet autre que le romain.	Ces ressources culturelles importantes sont largement répandues.
<i>Trouver des sources additionnelles de financement et d'appui à long terme pour l'enrichissement de la collection</i>	Le budget de base alloué aux acquisitions a été considérablement affecté par le déclin du pouvoir d'achat du dollar canadien de même que par l'inflation et la hausse des prix. La Bibliothèque n'a obtenu aucune augmentation de son budget de base au cours de l'exercice 2000-2001.	La croissance soutenue de la collection et la capacité de saisir les occasions uniques d'acquérir des documents rares sont considérablement réduites.

Résultats stratégiques :

⇒ **la préservation des documents Canadiana publiés**

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Évaluer l'état actuel des activités de préservation et de conservation de la Bibliothèque en procédant à une évaluation des besoins</i>	L'Institut canadien de conservation a entamé ce processus d'évaluation en examinant le cadre stratégique établi par la Bibliothèque, en interrogeant des membres-pivot du personnel de la Bibliothèque et en évaluant les pratiques actuelles. La conclusion qui ressort de cette première phase est que la Bibliothèque ne possède pas les ressources suffisantes pour s'acquitter de sa mission dans ce domaine essentiel. La Bibliothèque a également besoin d'installations plus appropriées pour la conservation de ses collections, ce qui est essentiel à la préservation des documents.	Accessibilité à long terme aux publications canadiennes de toutes formes, lorsque des traitements et des installations de conservation appropriés seront mis en place.
<i>Préparer un plan pluriannuel visant à mettre en œuvre un programme soutenu de traitements de préservation / conservation, qui repose sur les plans de préservation de la collection</i>	Afin de poursuivre le travail entamé par l'Institut canadien de conservation, un plan pluriannuel sera élaboré. Suite à une requête du ministère du Patrimoine canadien, des plans et des ressources visant le traitement d'enregistrements sonores ont été créés.	Accessibilité à long terme de documents originaux pour les prochaines générations de Canadiens.
<i>Élaborer une analyse de rentabilisation visant à obtenir les ressources additionnelles nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie et du plan de traitements de préservation / conservation</i>	La Bibliothèque n'a pas réussi, au cours de l'exercice 2000-2001, à obtenir des ressources de base additionnelles. Toutefois, lors de la même période, une subvention ponctuelle de 2 000 000 \$ a été approuvée par le Conseil du Trésor afin de répondre au besoin urgent d'adopter des mesures préventives visant à réduire les dommages qui menacent les collections à risque.	Une plus grande quantité de documents de collection de bibliothèques seront préservés à long terme.

Résultats stratégiques :

⇒ **la satisfaction de la clientèle en matière de services de référence et de recherche**

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Entreprendre une étude du marché afin de déterminer les besoins en information.</i>	Un sondage a été mené auprès des usagers de la Bibliothèque. Selon 87 % d'entre eux, les services et produits offerts par la Bibliothèque sont bons ou excellents. Les clients ont toutefois indiqué qu'ils aimeraient bénéficier d'heures de service prolongées, en semaine comme les fins de semaine.	Accès canadiens aux ressources d'information.

Résultats stratégiques :

⇒ **services d'information rapides et équitables dans les deux langues officielles**

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<p><i>Donner accès, au moyen de la numérisation, aux collections de la Bibliothèque nationale dans les salles de classes, les foyers et les entreprises d'un bout à l'autre du pays</i></p>	<p>Grâce au soutien financier de Patrimoine Canada sur une période de trois ans, la Bibliothèque a instauré la Bibliothèque numérique du Canada, un programme d'envergure visant à rendre accessibles sous forme numérique, certaines parties de ses collections. Les projets suivants ont été réalisés au cours de la période 2000-2001 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oscar Peterson : Une sensation jazz! • Femmes à l'honneur : leurs réalisations – Les femmes dans le sport au Canada • Lisez sur le sujet, édition 2000 : une symphonie de mots • Le gramophone virtuel (phase II) : durant l'ère de la Première Guerre mondiale • Musique en feuilles canadienne d'antan : durant l'ère de la Première Guerre mondiale • De colonie à pays : Guide de recherche sur l'histoire militaire au Canada <p>Au cours de la période 2000-2001, les demandes de pages, les visites sur le site Web de la Bibliothèque nationale et l'utilisation des solutions numériques de l'organisme ont triplé par rapport à l'année précédente. Cela représente presque 28 millions de pages vues (4,6 millions séances, 87 millions d'appels de fichiers sur le site Web)</p>	<p>Les Canadiens ont accès plus facilement à des documents culturels importants au contenu canadien par le truchement d'Internet.</p> <p>Les collections de la Bibliothèque nationale du Canada sont accessibles plus facilement et se font connaître davantage.</p>

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<p><i>Saisir les occasions qui se présentent au sein du gouvernement afin d'orienter les services pour qu'ils répondent aux besoins d'information des Canadiens à des fins d'éducation, de travail, de divertissement et d'éducation permanente</i></p>	<p>Tel qu'indiqué ci-dessus, la Bibliothèque numérique du Canada, avec le soutien financier d'Héritage Canada, rendra accessibles, sous forme numérique, certaines parties des collections de la Bibliothèque de même que du matériel didactique novateur.</p> <p>L'Initiative d'amélioration du service a joué un rôle essentiel lors de la planification d'un Centre d'études canadiennes. Quant à lui, le projet « Helping Canadians: Reference Service in the 21st Century » a consolidé et rationalisé l'accès aux collections et à l'expertise de la Bibliothèque.</p> <p>L'accès gratuit à AMICUS, sur le Web, permet de découvrir des documents de la collection de la Bibliothèque nationale ainsi que de savoir quelle bibliothèque canadienne possède un article en particulier. Les usagers sont ainsi capables d'utiliser ce service pour déterminer dans quelle bibliothèque se trouve l'article qu'ils recherchent ou pour prendre connaissance des renseignements concernant les politiques de la bibliothèque en question. L'accès gratuit a donné lieu à une augmentation de 100 % du nombre de bibliothèques utilisant le service et de six fois le nombre d'usagers individuels.</p> <p>La Bibliothèque et le Programme des services aux dépositaires de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ont signé un protocole d'entente visant à collaborer sur un certain nombre de projets liés à l'accès aux publications fédérales et au service Information sur le Canada par matière.</p>	<p>Accès équitable et facile à des renseignements opportuns et précis.</p>

Résultats stratégiques :

⇒ **Expositions et activités publiques**

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Obtenir du soutien pour l'élaboration d'un plan d'exposition exhaustif ainsi que les ressources, la main-d'œuvre et l'expertise appropriées en vue de la réalisation de projets d'expositions présentés par les spécialistes de la Bibliothèque nationale</i>	<p>La Bibliothèque a terminé la préparation et le montage de l'exposition <i>Oscar Peterson : Une sensation jazz!</i>, qui a été offerte au public le 1^{er} juillet 2000 dans l'édifice de la Bibliothèque nationale de même que sur son site Web. Des partenaires privés ont contribué au succès de cette exposition.</p> <p>Des expositions de moindre envergure ont également été présentées en partenariat avec des organismes extérieurs et des missions diplomatiques. Elles présentaient des collections de livres rares et de livres pour enfants.</p>	<p>Les expositions sur place et leurs versions Web donnent aux Canadiens l'occasion de découvrir les trésors du patrimoine de l'édition canadien et de la musique.</p>
<i>Promouvoir les activités et les services de diffusion externe de la Bibliothèque nationale, aux niveaux local et national, par le truchement des relations avec les médias, de création de site Web et de participation à des conférences d'importance</i>	<p>La Bibliothèque nationale accroît sa participation à des événements professionnels et publics. Les événements publics, tels que les salons du livre de Montréal et de Québec attirent des milliers de lecteurs canadiens. Le site Web de l'organisme s'est refait une beauté et a présenté un nouveau thème « Le savoir à la portée de la main ». De plus, la Bibliothèque s'est donnée pour mission de promouvoir le programme de la Bibliothèque numérique du Canada et ses divers éléments.</p>	<p>Intérêt accru pour les services, les collections et les produits de la Bibliothèque nationale.</p>

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Enrichir le réseau de personnes ressources au sein du gouvernement fédéral, ce qui se traduira par une coordination plus efficace des collections et services auprès des bibliothèques fédérales</i>	Le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral (CBF) a adopté un plan visant à mettre l'accent sur les priorités établies à l'échelle du gouvernement – le gouvernement en direct, la gestion de l'information, la revitalisation communautaire et les communications. Le financement du SCT a permis d'effectuer un examen du personnel et des futurs services de la Bibliothèque. L'opinion des directeurs de services de bibliothèques et une communication accrue avec les organismes centraux ont également joué un rôle important dans cet examen. La communauté des bibliothèques est plus visible que jamais, ce qui lui donne une position stratégique pour améliorer la coordination des collections et des services. Le CBF a permis à 40 ministères de bénéficier d'une collection de livres électroniques.	Accès amélioré aux services et à la mine de documents des bibliothèques fédérales.

Résultats stratégiques :

⇒ **Accès universel et équitable aux ressources documentaires collectives de la nation**

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Former des partenariats avec d'autres bibliothèques afin d'offrir des services d'information aux Canadiens</i>	<p>Le Collaborative Digital Reference Service (CDRS) a été créé en collaboration avec des partenaires canadiens et internationaux. Les questions techniques, administratives et de procédure relatives à la formation d'une unité canadienne du CDRS sont actuellement à l'étude.</p> <p>Le groupe de travail Gouvernement en direct continue de rechercher des occasions de former des partenariats avec Patrimoine Canada et les membres de son portefeuille de même qu'avec d'autres organismes, tels que le Programme des services aux dépositaires de Travaux publics et Services gouvernementaux.</p> <p>Un partenariat initial a donné le jour à Images Canada, un important projet iconographique de la Bibliothèque nationale du Canada avec la participation de la Toronto Public Library, la bibliothèque de la Glenbow Foundation et le Centre d'information sur les sciences de la Terre.</p>	<p>Un service et des ressources autorisés de référence électronique, offert à l'échelle mondiale, 24 heures par jour, sept jours sur sept, dans les deux langues officielles.</p>
<i>Examiner l'efficacité des relations avec des organismes nationaux et internationaux et de l'appartenance à ces organismes</i>	<p>La Bibliothèque a entrepris un examen approfondi de ses engagements financiers envers un certain nombre d'organismes nationaux et internationaux. En 2000, la Bibliothèque a cessé d'appuyer un programme cadre de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques.</p>	<p>Une nouvelle orientation quant à l'appui accordé à des organismes nationaux et internationaux qui sont les plus pertinents à la mission de la Bibliothèque.</p>

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<p><i>Offrir aux Canadiens le choix d'accéder à la Bibliothèque nationale directement ou par le truchement d'une bibliothèque locale ou municipale</i></p>	<p>La Passerelle des bibliothèques canadiennes continue d'accroître ses caractéristiques et sa fonctionnalité (pour obtenir de plus amples renseignements, voir : http://www.nlc-bnc.ca/gatepasse/index_e.htm). De plus, la base de données AMICUS se voit sans cesse enrichie de l'ajout de ressources documentaires de bibliothèques canadiennes de plus en plus nombreuses et de nouveaux documents des donateurs existants. La création du service Web AMICUS et son accessibilité gratuite aux Canadiens, directement ou par l'entremise de leurs bibliothèques municipales, a levé un obstacle financier qui empêchait certaines personnes d'utiliser les services de la Bibliothèque nationale.</p> <p>La Bibliothèque nationale est responsable, sous l'égide de l'Organisation internationale de normalisation, du maintien du protocole de prêt entre bibliothèques.</p>	<p>Un choix accru et une gamme de services à la clientèle élargie et mieux intégrée dans le cadre d'un réseau dynamique, revitalisé.</p>
<p><i>Préparer une stratégie et un plan pour la mise en œuvre des recommandations qui découlent de Une promesse à respecter : rapport du Groupe de travail sur l'accès à l'information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés</i></p>	<p>La Bibliothèque a mis sur pied Le Conseil sur l'accès à l'information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés. Sa stratégie et son plan de travail sont présentés à l'adresse suivante : http://www.nlc-bnc.ca</p>	<p>Lorsque la solution sera mise en œuvre, 3 000 000 de Canadiens qui sont incapables de lire les imprimés, peu importe le degré de leur incapacité, bénéficieront d'une solution d'accès considérablement améliorée à l'information dont ils ont besoin.</p>

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Jouer un rôle déterminant dans l'élaboration d'un portail permettant d'accéder aux collections et aux services d'établissements canadiens à vocation culturelle</i>	La Bibliothèque a contribué à l'élaboration et à la planification du portail culturel de Place Canada, un projet de Patrimoine Canada, au niveau de l'accès par sujet aux ressources du portail.	L'accès facile et continu aux collections et services d'établissements canadiens à vocation culturelle.
<i>Élaborer un système d'accès aux fonds des Archives nationales du Canada</i>	<p>Deux projets importants actuellement en cours visent à rendre accessibles les ressources documentaires des Archives nationales et d'autres documents d'archives au Canada par l'entremise d'une technologie créée pour AMICUS, la base de données de la Bibliothèque. Le projet de réseau d'information sur les archives canadiennes (CAIN) est un répertoire collectif de ressources documentaires disponibles au sein des services d'archives partout au Canada. Il offrira également des liens vers des collections de documents d'archives déjà disponibles sous forme numérique. CAIN sera terminé en juin 2001 et lancé en octobre.</p> <p>Le second projet, MIKAN, est un système de contrôle des ressources d'archives canadiennes (Canadian Archival Information Network Project). MIKAN permettra aux Canadiens d'accéder, par le truchement d'Internet, aux ressources documentaires des Archives nationales. C'est également un outil permettant de recueillir et de gérer des renseignements descriptifs au sujet des collections et d'échanger ses renseignements avec d'autres personnes.</p> <p>À la fin de mars 2001, la phase d'établissement des exigences était achevée. Le projet devrait être terminé au début de 2002.</p>	Les Canadiens ont accès aux fonds des archives et bibliothèques canadiennes.

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Jouer un rôle de chef de file en ce qui a trait aux questions de convergence, d'interfonctionnement et de préservation au sein de l'Initiative de patrimoine culturel numérique</i>	L'examen approfondi d'une initiative de patrimoine culturel numérique a incité la Bibliothèque nationale à procéder à une évaluation majeure des divers éléments et exigences nécessaires pour se transformer en établissement numérique. Elle a formé un groupe de discussion sur l'interfonctionnement au sein d'importants organismes du portefeuille de Patrimoine canadien. Ce groupe est maintenant connu sous le nom de « Interdepartmental Interoperability Forum » (Forum sur l'interfonctionnement entre les ministères), et est présidé par Patrimoine Canada.	La Bibliothèque apporte son autorité et son expertise à un environnement qui évolue rapidement.
<i>En collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, évaluer les conséquences de l'activité des bibliothèques canadiennes sur la vie des citoyens</i>	Le personnel de la Bibliothèque nationale a entrepris une série de consultations avec des membres de la communauté et de ministères fédéraux. L'organisme a conclu une entente avec Statistique Canada afin de déterminer quels renseignements sur les bibliothèques scolaires se trouvent dans sa base de données. Les données statistiques de 1999 ont été recueillies et compilées, en vue d'une étude de l'analyse des tendances des bibliothèques canadiennes pendant trois ans.	Conscience accrue de la valeur des bibliothèques.
<i>En s'appuyant sur le Programme de statistiques de base des bibliothèques canadiennes, effectuer une analyse de rentabilisation qui permettra de créer un profil statistique des bibliothèques au Canada</i>	En 2000-2001, la Bibliothèque nationale a travaillé de près avec le milieu des bibliothèques afin d'établir la méthodologie permettant de préparer et de financer une analyse de rentabilisation. L'Administrateur général a souligné l'importance d'y considérer les bibliothèques scolaires et le bagage informationnel afin d'assurer des assises solides pour l'acquisition continue du savoir.	Conscience accrue de la contribution des bibliothèques à la société canadienne.

Résultats stratégiques :

⇒ **une approche intégrée pour la gestion des ressources documentaires fédérales**

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Offrir diverses occasions de formation et de perfectionnement liées à la gestion de l'information / la technologie de l'information au sein du gouvernement à l'intention des membres du milieu des bibliothèques fédérales</i>	Tout au long de l'année, le personnel de la Bibliothèque nationale a donné des séances d'information au personnel des bibliothèques fédérales. La Bibliothèque nationale était responsable du contenu et de la programmation de Gouvernement sur l'Internet, qui a eu lieu en avril 2001, et le personnel de l'organisme a contribué au Colloque de l'automne du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, qui a attiré plus de 2000 participants.	Professionnalisme et formation accrues qui se traduisent par des services renouvelés et améliorés pour les bibliothèques fédérales.
<i>Contribuer à l'examen de la politique et au Programme de gestion des renseignements détenus par le gouvernement</i>	La Bibliothèque nationale joue un rôle essentiel au niveau de la gestion des documents publiés du gouvernement du Canada. Elle a d'ailleurs joué un rôle primordial en ce qui a trait à un examen amorcé l'an dernier par le Conseil du Trésor et devant être achevé vers la fin de 2001. Les ministères et les organismes doivent présenter des exemplaires de leurs publications, sous toutes les formes disponibles, à la Bibliothèque. En plus de cataloguer et de préserver ces documents, la Bibliothèque doit également veiller à l'organisation et à la disponibilité de ces publications dans les bibliothèques fédérales.	Accès amélioré aux ressources d'information du gouvernement fédéral grâce à AMICUS, la base de données nationales de la Bibliothèque.

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Contribuer à un examen et une évaluation des exigences nécessaires à la transformation des services des bibliothèques fédérales destinés aux citoyens et aux fonctionnaires fédéraux</i>	Le personnel de la Bibliothèque nationale a apporté son expertise et son expérience aux bibliothèques scientifiques et techniques fédérales désireuses d'améliorer l'accès à leur ressources documentaires et services collectifs. Les bibliothèques fédérales ont élaboré une solution de regroupement par sujet, pour les collections et les services afin d'améliorer le service offert aux usagers.	Services de bibliothèque améliorés pour les Canadiens et les fonctionnaires.

Résultats stratégiques :

⇒ aide aux bibliothèques canadiennes quant à l'élaboration de services destinés à divers groupes de clients

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Examiner attentivement les besoins des jeunes Canadiens et des jeunes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, en ce qui a trait aux connaissances</i>	<p>La Bibliothèque numérique du Canada a conçu plusieurs produits destinés à de jeunes auditoires, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">• Page par Page : La création d'un livre pour enfants• Premier parmi ses pairs : Le Premier ministre dans la vie et la politique au Canada• Confédération pour les enfants <p>On a commencé à élaborer des plans de leçon pour les professeurs, afin de les aider à utiliser les sites Web de la Bibliothèque nationale dans les salles de classe.</p> <p>Une section spéciale de <i>Lisez sur le sujet, édition 2000 : Une symphonie de mots</i> portait sur les documents sous une forme non traditionnelle destinés aux jeunes usagers incapables de lire les imprimés. La Bibliothèque continue de préconiser des services améliorés pour les bibliothèques scolaires et l'ajout d'un spécialiste de la littérature jeunesse au sein de son personnel.</p>	<p>Les jeunes Canadiens pourront acquérir de solides connaissances de leurs pays.</p>

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<p><i>Accélérer la mise en œuvre de l'infrastructure technologique nécessaire pour afficher et manipuler de l'information dans un alphabet autre que romain</i></p>	<p>La Bibliothèque évalue l'élaboration d'une infrastructure améliorée qui permettrait d'utiliser les scripts multilingues, en se servant d'UNICODE comme méthode standard pour représenter les scripts écrits dans un alphabet autre que romain ou l'écriture syllabique.</p> <p>Les services ou produits suivants pourraient être offerts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès à des documents autochtones numérisés • Soutien aux clients pour la configuration de leurs ordinateurs personnels, afin qu'ils puissent afficher, imprimer ou introduire des données au moyen des standards de facto, pour le traitement multilingue, ou UNICODE, et plus particulièrement les polices de caractères syllabiques canadiennes • Un répertoire HTML des ressources autochtones 	<p>Accès aux services et aux publications rédigées dans les langues autochtones ou dans un alphabet autre que romain.</p>
<p><i>Appuyer l'élaboration de technologies, de services et de ressources visant à améliorer l'accès à l'information pour les citoyens incapables de lire les imprimés ou souffrant d'une déficience de la perception ou d'un autre handicap</i></p>	<p>En février 2001, l'Administrateur général a instauré Le Conseil sur l'accès à l'information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés, afin d'appliquer les recommandations du rapport du Groupe de travail. Un plan de travail a été élaboré dans le but d'accroître l'accès aux documents dans les nombreux formats nécessaires pour les 3 millions de Canadiens incapables de lire les imprimés. On élabore actuellement des projets et des programmes dans le cadre du Plan d'action fédéral en matière des handicapés et des plans du ministère.</p>	<p>Accès amélioré à de l'information pertinente à l'intention des Canadiens incapables de lire les imprimés.</p>

Résultats stratégiques :

⇒ **Personnel suffisamment nombreux pour être en mesure de gérer l'information et d'offrir des services de qualité dans un environnement qui évolue rapidement**

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Comblé des postes au niveau des affaires publiques, du marketing et des relations avec les médias</i>	La dotation en personnel de ces postes clés est prévue pour 2001-2002.	Conscience accrue de la Bibliothèque nationale, de ses forces et de ses faiblesses.
<i>Élaborer une stratégie commune pour tous les partenariats avec la Bibliothèque nationale</i>	Des partenariats importants voient le jour dans l'ensemble du gouvernement et avec des entreprises du secteur privé. Jusqu'à maintenant, aucun modèle ou stratégie commune n'a été instauré.	Maximiser l'utilisation de ressources limitées et mettre à profit les forces des partenaires.

Résultats stratégiques :

⇒ **infrastructure permettant à la Bibliothèque de réaliser sa mission et d'atteindre ses objectifs stratégiques**

Priorité pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Informé les partenaires de la crise qui sévit au sein de la Bibliothèque, au niveau des installations et des collections à risque</i>	Un certain nombre d'organismes extérieurs ont fait connaître leurs préoccupations en ce qui a trait au manque d'installations adéquates pour la conservation de la collection de la Bibliothèque. Au sein du gouvernement, on reconnaît le besoin d'investissements importants au niveau des installations logeant les collections. C'est pourquoi le Conseil du Trésor a donné son approbation pour du financement additionnel en 2001, pour la mise en œuvre de mesures préventives qui permettront d'éviter les dommages aux collections.	La précieuse collection du patrimoine de l'édition canadien sera conservée dans des installations sécuritaires, assurant ainsi sa longévité, au bénéfice de générations de Canadiens.

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Élaborer des plans stratégiques visant à satisfaire aux exigences à court et à long terme au chapitre des installations</i>	En collaboration avec les Archives nationales, le ministère du Patrimoine canadien et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, des plans stratégiques ont été élaborés.	Maximiser l'utilisation de ressources limitées afin de parer aux contraintes importantes suscitées par la croissance des collections et au besoin d'installations adéquates qui permettront de mieux servir les Canadiens.
<i>Mettre en œuvre des solutions pour les collections « en crise » et les collections à risque</i>	Tout au long de l'année, la Bibliothèque a dû faire face à des incidents qui ont causé des dommages importants aux documents de la collection. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a apporté des améliorations au système de refroidissement dans un établissement important qui loge une partie de la collection, et a annoncé son intention d'apporter des améliorations aux systèmes de chauffage et de refroidissement d'un autre établissement. Les collections logeant dans les installations existantes sont néanmoins à risque.	Accès continu à d'importantes collections, telles que la collection nationale de journaux imprimés.
<i>Déplacer les documents canadiens de la Collection Conservation de la Bibliothèque au Centre de préservation de Gatineau, qui fait partie des Archives nationales</i>	Les Archives nationales ont mis quatre chambres fortes de conservation à la disposition de la Bibliothèque, pour protéger les documents de sa Collection Conservation. Des documents ont été déménagés dans la première chambre à la fin du mois de mars dernier, et les autres chambres seront occupées d'ici la fin du mois d'octobre 2001. Le déménagement de cette portion de la Collection Conservation à l'extérieur de l'édifice de l'Administration centrale protège celle-ci contre d'autres risques de dommages. Le Conseil du Trésor reconnaît le besoin d'adopter des mesures préventives afin de réduire le risque de dommages additionnels.	Une portion importante de la Collection Conservation est conservée dans des installations adéquates, où le risque de dommage est minime.

Priorités pour 2000-2001	Résultats obtenus	Avantages pour les Canadiens
<i>Élaborer un programme de communications à l'appui de la planification de l'aménagement des locaux</i>	Les dommages aux collections de la Bibliothèque et le besoin en installations adéquates ont fait l'objet de l'intérêt soutenu des médias. De plus, on a porté une attention considérable à la construction d'un nouvel édifice pour l'Administration centrale pour y loger la Collection de consultation et les services publics de la Bibliothèque.	Messages clairs quant à la gravité des questions d'aménagement des locaux auxquelles la Bibliothèque doit faire face.
<i>Déplacer tous les exemplaires faisant partie de la Collection Conservation dans un endroit séparé de la collection de consultation, par mesure de protection fondamentale visant à réduire le risque de dommages</i>	Les acquisitions actuelles de la Collection Conservation sont logées dans un endroit éloigné des autres collections, afin de réduire considérablement les risques de dommages aux exemplaires d'ouvrages canadiens. Le financement accordé par le Conseil du Trésor servira à identifier et séparer les exemplaires de documents de littérature, d'histoire et de loi qui seront ajoutés à la Collection Conservation. Ce projet a été retardé en raison du manque d'espace. Étant donné l'ampleur des ressources nécessaire, il est peu probable que d'autres documents soient identifiés si aucun financement additionnel n'est accordé.	Les documents de la Collection Conservation bénéficieront des meilleures conditions de préservation possibles, afin d'assurer leur longévité.
<i>Prendre des mesures préventives relativement aux systèmes en place dans les installations qui abritent actuellement des collections de la Bibliothèque afin de les améliorer et d'éviter la récurrence de fuite et d'autres incidents dommageables aux collections</i>	En raison d'incidents antérieurs, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a instauré un projet préventif visant à examiner tous les tuyaux et conduits de l'édifice qui accueille le siège social de la Bibliothèque. Tel que mentionné ci-dessus, les conditions des installations des Jean Edmonds Towers ont été améliorées et la planification des travaux de modernisation qui seront effectués aux installations du 151 Bentley avait débuté à la fin de l'exercice financier.	Diminution des risques de dommage aux collections.

Réalisations en matière de rendement par secteur d'activités

Collections Canadiana et Services d'accès

Dépenses prévues	15 642 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	17 788 616 \$
Dépenses réelles en 2000-2001	18 807 778 \$

Dépenses prévues montrent le plan ministériel au début de l'exercice 2000-2001.

Autorisations totales comprennent les dépenses additionnelles approuvées par le Parlement au cours de l'année pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

Dépenses réelles correspondent aux dépenses réelles totales, y compris les dépenses provenant du produit de la disposition des biens de la Couronne. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

Réalisations en matière de rendement – Indicateurs statistiques importants

	Réel 1998-99	Réel 1999-2000	Prévu 2000-2001	Réel 2000-2001
<i>Acquisitions Canadiana</i> ¹				
Nouveaux ouvrages acquis	64 442	58 269	45 000	55 719
Publications canadiennes en série reçues présentement	33 070	33 772	34 000	33 974
Documents déacidifiés ²	43 775	63 627	50 000	44 276
Notices bibliographiques créées	66 664	69 957	60 000	65 260
Notices d'autorité créées	17 023	18 397	17 000	18 235
Demandes de référence ayant obtenu une réponse	27 089	23 375	27 500	24 380
Documents prêtés	169 072	185 872	172 000	198 515

¹ Comprend : a) les publications canadiennes; et b) les ouvrages d'auteurs canadiens ou sur des sujets canadiens publiés à l'extérieur du Canada

² La déacidification massive consiste à traiter les documents imprimés sur du papier acide afin de neutraliser leur contenu acide, pour qu'ils ne se désintègrent pas avec le temps ni ne deviennent illisibles pour les futures générations de Canadiens.

Résultats en matière de rendement – objectifs quant aux normes de service

<i>Norme de service</i>	<i>Objectifs</i>	<i>2000-2001 Résultats</i>
Bibliographie nationale		
Dans les dix jours suivant leur réception à la Bibliothèque nationale, on ajoutera à la base de données les notices des publications traitées dans le cadre du Programme de catalogage avant publication (CIP) ainsi que des publications du gouvernement fédéral mises à la disposition des bibliothèques participant au Programme des services de dépôt (PSD) du gouvernement fédéral. (Les publications dans ces deux catégories représentent environ 20 % du nombre total de publications répertoriées annuellement dans la bibliographie nationale <i>Canadiana</i> .)	100 %	90 % ¹
Dans les trois mois suivant leur réception, on ajoutera à la base de données les notices d'au moins la moitié de toutes les autres publications répertoriées dans <i>Canadiana</i> .	50 %	77 % ²
Soutien à la recherche		
On répondra aux demandes de renseignements simples et précises dans les deux jours ouvrables.	100 %	99 %
On répondra aux demandes de renseignements qui nécessitent des analyses et des recherches approfondies dans les cinq à dix jours ouvrables.	100 %	97 %
+ Les documents conservés à l'édifice principal de la Bibliothèque seront remis aux usagers dans l'heure suivant la réception de la demande de l'utilisateur. + La plupart des documents conservés dans d'autres édifices seront remis aux usagers dans les 24 heures suivant la réception de la demande de l'utilisateur. + Les demandes de reproduction de documents des collections de la Bibliothèque nationale seront remises le même jour.	100 %	100 %

¹ Bien que le délai d'exécution, pour cette année, soit le meilleur depuis l'établissement de ces normes de service, en 1995, la Bibliothèque poursuit ses efforts visant à améliorer le rendement pour cette catégorie de documents.

² De tels résultats ont été obtenus grâce à un effort de coordination important entre les Directions de l'acquisition et de l'accès bibliographique, pour ce qui est de la rationalisation des processus de traitement

Réseautage de bibliothèques

Dépenses prévues	9 779 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	11 791 915 \$
Dépenses réelles en 2000-2001	12 284 138 \$

Dépenses prévues montrent le plan ministériel au début de l'exercice 2000-2001.

Autorisations totales comprennent les dépenses additionnelles approuvées par le Parlement au cours de l'année pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

Dépenses réelles correspondent aux dépenses réelles totales, y compris les dépenses provenant du produit de la disposition des biens de la Couronne. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

Réalizations en matière de rendement – Indicateurs statistiques importants

	Réel 1998-99	Réel 1999-2000	Prévue 2000-2001	Réel 2000-2001
Notices ajoutées à la base de données AMICUS	2 600 000	2 856 000	1 500 000	1 600 000
Heures d'utilisation d'AMICUS en ligne	275 839	294 529	260 000	266 546
Demandes de prêts entre bibliothèques ayant reçu une réponse	159 823	159 365	139 300	152 271
documents redistribués par le Centre canadien d'échange du livre	233 888	337 208	300 000	313 942

Résultats en matière de rendement – objectifs quant aux normes de service

<i>Norme de service</i>	<i>Objectifs</i>	<i>2000-2001 Résultats</i>
Services de base de données		
Le service national de base de données bibliographiques de la Bibliothèque, AMICUS, sera disponible 98 % du temps durant les heures de services déterminées	98 %	98,8 %
Le temps d'arrêt du système ne dépassera pas 60 heures par année (3 600 minutes)	3 600	6 167 ¹
Aucune période d'arrêt continu du système ne durera plus de 24 heures (1 440 minutes)	1 440	1 559 ¹
Mise en commun des ressources		
On répondra aux demandes de recherche simple de prêts entre bibliothèques (PEB) dans les deux à quatre jours ouvrables suivant la réception de la demande	100 %	75 %
On répondra aux demandes de recherche approfondie de prêts entre bibliothèques (PEB) dans les dix jours ouvrables suivant la réception de la demande	100 %	92 %

¹ Le nombre d'heures de temps d'arrêt du système a été excédé en raison d'instabilité et de bogues persistants au niveau du logiciel de gestion de bases de données CA-Ingres, et de défaillance au niveau du lecteur de bande et logiciel de base de gestion de la bande, ce qui a empêché la restauration rapide de la base de données AMICUS. La Bibliothèque nationale effectue actuellement la mise en œuvre d'un plan de stabilisation de la base de données et de mesures améliorées de sauvegarde et de restauration de systèmes.

Administration de la Bibliothèque et ses directions

Dépenses prévues	6 649 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	9 008 403 \$
Dépenses réelles en 2000-2001	6 205 950 \$

Dépenses prévues montrent le plan ministériel au début de l'exercice 2000-2001.

Autorisations totales comprennent les dépenses additionnelles approuvées par le Parlement au cours de l'année pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus.

Dépenses réelles correspondent aux dépenses réelles totales, y compris les dépenses provenant du produit de la disposition des biens de la Couronne. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir les tableaux financiers 1 et 2.

Partie III : Groupement de rapports

Modernisation de la fonction de contrôle

La Bibliothèque nationale a terminé la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière (SIF), une initiative du gouvernement du Canada relative à la modernisation de la fonction de contrôle. Dans le cadre de la SIF, on passera de la comptabilité d'exercice modifiée à la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations. L'organisme a terminé la capitalisation de ses immobilisations et a mis en place les mesures nécessaires à la comptabilisation de l'amortissement de ses résultats financiers. De nouvelles politiques et mesures ont été élaborées, et la formation des directeurs, des fonctionnaires et du personnel de soutien est terminée.

Le nouveau modèle de gestion financière instauré l'an dernier continue de faciliter la fonction de gestion financière et l'obligation de rendre des comptes, pour les directeurs, et contribue à l'établissement d'un meilleur processus de planification orienté sur les résultats.

Ces deux initiatives, ainsi que d'autres initiatives qui se déroulent dans le cadre de la modernisation de la fonction de contrôle, aideront la Bibliothèque nationale à intégrer des données financières et non financières sur le rendement, à évaluer et à gérer le risque de façon appropriée et à s'assurer que les systèmes de contrôle en place sont adéquats.

Partie IV : Rendement financier

Aperçu du rendement financier

Le budget de dépenses principales de la Bibliothèque nationale du Canada pour 2000-2001 s'établissait à 32 695 000 \$ (voir le tableau 1), montant qui englobe la cotisation aux régimes d'avantages sociaux des employés. La Bibliothèque nationale du Canada a reporté 698 150 \$ de l'exercice financier 1999-2000 à l'exercice 2000-2001. L'autorisation de dépenser ces fonds a été accordée à l'automne 2000, dans le cadre du Budget des dépenses supplémentaire,. De plus, le ministère a reçu 2 500 000 \$ pour l'Initiative du contenu culturel canadien numérisé et 2 000 000 \$ pour la préservation des collections à risques. Ces montants, en plus d'une compensation pour les nouvelles conventions collectives et d'autres ajustements mineurs ont porté le montant total des fonds disponibles pour l'année à 38 588 934 \$ (voir le tableau 2). La Bibliothèque nationale du Canada a utilisé 37 297 866 \$ (voir le tableau 3).

Les recettes de la Bibliothèque nationale, s'élevant à 160 432 \$, ont été générées par les droits d'utilisation de la base de données AMICUS, et la prestation de services de livraison et de reproduction (voir le tableau 4). Depuis le 1^{er} octobre 2000, la Bibliothèque nationale offre les services AMICUS gratuitement aux Canadiens.

La Bibliothèque nationale a continué de fournir des fonds visant à soutenir le Système international de données sur les publications en série et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (voir le tableau 5).

Les tableaux financiers obligatoires suivants figurent au présent document :

Numéro	Titre des tableaux financiers
1	Sommaire des crédits approuvés
2	Comparaison des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles
3	Comparaison historique des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles
4	Recettes
5	Paiements de transfert

Tableau financier 1 : Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)				
		2000-2001		
<i>Crédit</i>		Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Bibliothèque nationale				
105	Dépenses de fonctionnement	28 919	34 336,8	33 059,9
(S)	Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	3 776	4 238	4 238
Total pour l'organisme		32 695	38 574,8	37 297,9
<p><i>Remarque :</i> Les autorisations totales correspondent au Budget des dépenses principal et au Budget des dépenses supplémentaire. Elles ne comprennent pas le produit de la Vente des biens excédentaires de l'État (14 174 \$). Les dépenses prévues comprennent une affectation bloquée de 625 000 \$.</p>				

Tableau financier 2 : Comparaison des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles

Dépenses prévues pour l'organisme par rapport aux dépenses réelles, par secteur d'activité (en milliers de dollars)							
Secteurs d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Total des dépenses brutes	Moins : recettes affectées au crédit	Total des dépenses nettes
Collections de documents canadiens et Services d'accès							
(Dépenses prévues)	236	15 607		35	15 642		15 642
<i>(Autorisations totales)</i>	236	17 753,6		35	17 778,6		17 788,6
(Réelles)	238,9	18 789,8		18	18 807,8		18 807,8
Réseautage de bibliothèques							
(Dépenses prévues)	127	9 768		11	9 779		9 779
<i>(Autorisations totales)</i>	127	11 780,9		11	11 791,9		11 791,9
(Réelles)	122,8	12 273,1		11	12 284,1		12 284,1
Administration de la Bibliothèque et des directions							
(Dépenses prévues)	62	6 649			6 649		6 649
<i>(Autorisations totales)</i>	62	9 008,4			9 008,4		9 008,4
(Réelles)	69,4	6 206			6 206		6 206
Total							
(Dépenses prévues)	425	32 024		46	32 070		32 070
<i>(Autorisations totales)</i>	425	38 542,9		46	38 588,9		38 588,9
(Réelles)	431,1	37 268,9		29	37 297,9		37 297,9
Autres recettes et dépenses							
Recettes non disponibles							
(Dépenses prévues)							(565)
<i>(Autorisations totale)</i>							(565)
(Réelles)							(160,4)
Coût des services offerts par d'autres ministères							
(Dépenses prévues)							10 899
<i>(Autorisations totales)</i>							12 174,2
(Réelles)							12 174,2
Coût net du programme							
(Dépenses prévues)							42 404
<i>(Autorisations totales)</i>							50 198,1
(Réelles)							49 311,7

Remarque :

Les chiffres en italique correspondent aux *autorisations totales de 2000-2001 : Budget des dépenses principal, Budget des dépenses supplémentaire et produit de la Vente des biens excédentaires de l'État.*

Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses/recettes réelles en 2000-2001.

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

**Tableau financier 3 : Comparaison historique des dépenses prévues par rapport
aux dépenses réelles**

En 2000-2001, la Bibliothèque nationale a reçu une subvention destinée à Initiative de contenu culturel canadien numérique (2,5 millions de dollars), pour la préservation des collections à risque (2 millions de dollars) et comme compensation suite à la convention collective et à d'autres rajustements, ce qui explique l'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales.

Comparaison historique des dépenses prévues de l'organisme par rapport aux dépenses réelles, par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activité	Dépense s réelles 1998-99	Dépense s réelles 1999-00	2000-2001		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Collections de documents canadiens et Services d'accès	16 015	15 693,7	15 642	17 788,6	18 807,8
Réseautage de bibliothèques	12 014	11 189,2	9 779	11 791,9	12 284,1
Administration de la Bibliothèque et des directions	5 950	6 603,1	6 649	9 008,4	6 206
Total	33 978	33 468	32 070	35 588,9	37 297,9
<i>Remarque :</i> Les Autorisations totales correspondent au Budget des dépenses principal, au Budget des dépenses supplémentaire et au produit de la Vente des biens excédentaires de l'État. Les dépenses prévues ne comprennent pas l'affectation bloquée de 625 000 \$. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.					

Tableau financier 4 : Recettes

Les recettes proviennent de l'accès à la base de données AMICUS et de la prestation de services de livraison entre bibliothèques et de services de reproduction. Depuis le 1^{er} octobre 2000, les Canadiens ont accès gratuitement à AMICUS.

Recettes par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Recettes non disponibles					
Secteurs d'activité	Recettes réelles 1998-99	Recettes réelles 1999-2000	2000-2001		
			Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Collections de documents canadiens et Services d'accès	37	36,7	120	120	41.5
Réseautage de bibliothèques	577	454,9	445	455	118.9
Administration de la Bibliothèque et des directions	-	-	-	-	-
Total des recettes non disponibles	614.0	491,6	565	565	160,4
Total des recettes	614.0	491,6	565	565	160,4
<i>Remarque :</i> Les recettes non disponibles ne comprennent pas le produit de la Vente des biens excédentaires de l'État.					

Tableau financier 5 : Paiements de transfert

Paiements de transfert par secteurs d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activité	Dépenses réelles 1998- 1999	Dépenses réelles 1999- 2000	2000-2001		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
SUBVENTIONS					
Collections de documents canadiens et Services d'accès	23	25,1	35	35	18
Réseautage de bibliothèques	11	11	11	11	11
Administration de la Bibliothèque et des directions	-	-	-	-	-
Total des subventions	34	36,1	46	46	29
Total des paiements de transfert	34	36,1	46	46	29

Partie V : Aperçu du Ministère

Mandat, rôles et responsabilités

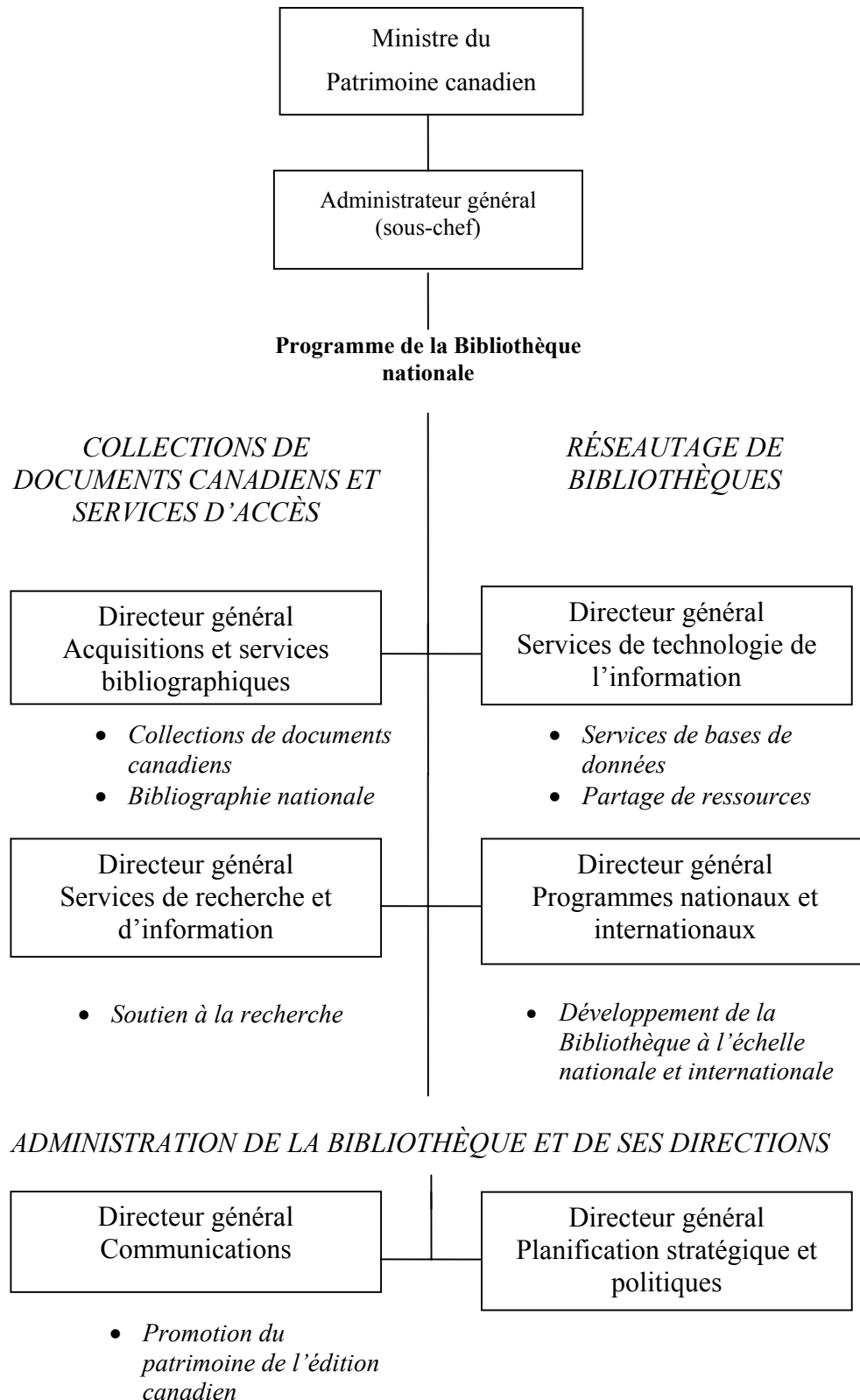
La Bibliothèque nationale du Canada a été créée par le Parlement en 1953. L'Administrateur général de la Bibliothèque nationale, qui relève du Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien en vertu de la *Loi sur la Bibliothèque nationale*, possède l'autorité lui permettant :

- d'élaborer des collections, de les conserver et d'y donner accès dans le but de soutenir ses propres services et ceux d'autres bibliothèques canadiennes;
- de créer et de maintenir une base de données de mise en commun des ressources nationales énumérant les fonds documentaires des bibliothèques canadiennes;
- de compiler et de publier la bibliographie nationale;
- de coordonner les services fédéraux de bibliothèque;
- d'effectuer des transferts de documents et d'éliminer les documents excédentaires provenant d'autres ministères fédéraux;
- de conclure des ententes concernant des services de bibliothèque avec d'autres établissements.

Les dispositions de la *Loi sur la Bibliothèque nationale* au sujet du dépôt légal exigent que les éditeurs canadiens remettent à la Bibliothèque nationale des exemplaires des nouvelles publications, y compris les livres, les périodiques, les enregistrements sonores, les vidéos, les microformes et les cédéroms.

Organigramme du Ministère

Organigramme de la Bibliothèque nationale du Canada



Descriptions des secteurs d'activité

Collections de documents canadiens et Services d'accès

Objectif : Créer une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et de l'évolution du Canada en tant que nation.

Le secteur d'activité composé des collections de documents canadiens et des services d'accès se subdivise en quatre gammes de services :

Collections Canadiana :

La Bibliothèque nationale compile et conserve une vaste collection de documents publiés canadiens, afin de servir de ressource culturelle et informationnelle aux Canadiens d'aujourd'hui comme à ceux de demain.

- ✪ La collection de la Bibliothèque comporte actuellement plus de 18 millions de documents (livres, périodiques, enregistrements audio et vidéo, microfiches et documents électroniques), ce qui représente 3 millions de titres uniques. La collection croît à raison de 500 000 documents par année.

Bibliographie nationale :

La Bibliothèque nationale élabore actuellement une base de données bibliographique dans le but de répertorier de façon exhaustive les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à découvrir, acquérir et offrir les documents publiés canadiens.

- ✪ La base de données de *Canadiana*, la bibliographie nationale, contient actuellement plus de 2,1 millions de notices, ce qui représente 250 années de publications canadiennes.

Soutien à la recherche :

Les services de référence, de recherche et d'orientation offerts aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes reposent sur la collection de documents canadiens de la Bibliothèque nationale, plusieurs collections de grande envergure qui soutiennent les études canadiennes et l'expertise du personnel – qui, ensemble, constituent un vaste éventail de services aux clients, essentiels à l'appui de la Bibliothèque au chapitre de l'étude du Canada.

- ✪ Chaque année, la Bibliothèque nationale enregistre plus de 5 000 nouveaux clients à titre de chercheurs sur place et reçoit 25 000 demandes de référence.

Mise en valeur du patrimoine de l'édition canadien :

La Bibliothèque commandite des expositions, des séances de lectures, des conférences, des concerts et d'autres événements afin de donner aux Canadiens l'occasion de découvrir, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.

- ✪ La Bibliothèque nationale est l'hôte d'une variété d'événements à l'intention des écrivains, des éditeurs, des libraires et des artistes. Sa principale exposition de la saison 2000-2001, *Oscar Peterson : Une sensation jazz!*, a attiré environ 25 000 visiteurs.

Réseautage de bibliothèques

Objectif : Faciliter à tous les Canadiens l'accès aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information.

Le secteur d'activité que constitue le réseautage de bibliothèques se subdivise en trois gammes de services :

Services de bases de données :

La Bibliothèque nationale facilite l'accès à l'information quant à ses propres fonds documentaires de même qu'à ceux des autres bibliothèques au Canada.

- ✪ La base de données AMICUS de la Bibliothèque nationale contient plus de 22 millions de notices bibliographiques, et plus de un million de nouvelles notices y sont ajoutées chaque année. La base de données contient les notices de documents de la collection de la Bibliothèque nationale de même que les fonds documentaires de 450 bibliothèques nationales. Plus de 1 100 bibliothèques canadiennes et autres établissements d'information ont recours au service AMICUS de la bibliothèque nationale pour effectuer des recherches de documents de bibliothèque pour le compte de leurs clients.

Mise en commun des ressources :

La Bibliothèque nationale collabore avec d'autres bibliothèques à l'échelle du pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des directives, des normes, des produits et des systèmes devant servir au partage de ressources d'information entre les bibliothèques, afin d'optimiser la prestation des services de bibliothèque aux Canadiens dans toutes les régions du pays.

- ✪ La Division du prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale reçoit chaque jour 400 demandes de la part de plus de 3 000 bibliothèques par année.

L'évolution de la bibliothèque aux niveaux national et international :

La Bibliothèque coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques au Canada et au niveau international.

- ✪ La Bibliothèque nationale du Canada a acquis une réputation mondiale, auprès d'organisme comme l'Organisation internationale de normalisation (ISO), pour le rôle de chef de file qu'elle assume dans des domaines tels que l'établissement de normes pour le partage de données bibliographiques, la préservation de documents de bibliothèque, l'application des technologies de l'information aux services bibliothécaires, et la promotion de l'accès universel et équitable aux services d'information de base, tout particulièrement dans les pays en voie de développement.

Administration de la bibliothèque et des directions

Objectif : Pourvoir la Bibliothèque de services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communications extérieures et de soutien à la haute direction, qui répondent à ses besoins de manière efficace et efficiente.

Le secteur d'activité constitué de l'administration de la Bibliothèque et des directions comprend :

- des services de soutien au Cabinet de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale, pour faciliter son rôle de liaison avec les partenaires de la Bibliothèque au niveau des bibliothèques, de l'édition, de la recherche et des communautés culturelles et gouvernementales;
- la gestion des ressources d'information, pour coordonner des politiques visant l'organisation, la préservation et l'accessibilité aux collections et aux dossiers administratifs de la Bibliothèque de même qu'aux publications du gouvernement du Canada;
- l'élaboration de politiques ministérielles et la planification stratégique;
- la mise en marché, l'édition et les communications;
- le perfectionnement et la formation du personnel;
- les systèmes de bureau;
- les services administratifs; et
- la vérification interne et l'évaluation de programmes.

Les services de gestion des installations, les services du personnel et les services financiers sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales.

Section VI : Autres renseignements

Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires

Paul McCormick
Directeur général
Planification stratégique et politiques
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Téléphone : (613) 996-2892
Télécopieur : (613) 996-7491
Courriel : paul.mccormick@nlc-bnc.ca

Références

Bibliothèque nationale du Canada
Services de marketing et d'édition
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Téléphone : (613) 995-7969
Télécopieur : (613) 991-9871

Le site Web de la Bibliothèque nationale du Canada propose des renseignements détaillés au sujet des programmes, services et collections de la Bibliothèque.

Adresse du site Web : <http://www.nlc-bnc.ca>

Budget des dépenses 2001-2002, Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

<http://www.nlc-bnc.ca/obj/a8/f2/rpp01-f.pdf>

Engagement de la Bibliothèque nationale du Canada quant à ses normes de service

<http://www.nlc-bnc.ca/obj/a8/f2/fservst.pdf>

Loi appliquée par la Bibliothèque nationale du Canada

L'Administrateur général assume l'entière responsabilité de l'application de la loi suivante devant le Parlement :

Loi sur la Bibliothèque nationale du Canada R.S.C., 1985, c. N-12

Liste des rapports exigés par la loi et autres rapports ministériels

- *Budget des dépenses, partie I*
- *Budget des dépenses, partie II*
- *Rapport sur les plans et les priorités*
- *Rapport sur le rendement*
- Plan d'action et rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi
- Plan d'action et rapport annuel sur les langues officielles
- Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*
- Rapport sur la *Loi sur l'accès à l'information* et sur la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

Rapport annuel : Le *Rapport annuel* de la Bibliothèque nationale du Canada a été publié pour la dernière fois en 1995-1996. Entre 1996 et 1998, une révision annuelle a été publiée dans les *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*. En 1999, le rapport *Activités et projets de la Bibliothèque nationale : Mise à jour semestrielle* a remplacé le rapport annuel.